

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE 2023
DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-EULALIE-D'OLT
Séance du 12/04/2023
PV 03-2023

Ordre du jour :

- *Approbation du PV 2-2023 de la réunion du 27 février 2023.*
- *Vote du compte administratif du budget Lotissement et Approbation compte de gestion du receveur 2022.*
- *Vote Affectation du résultat de clôture budget Lotissement en 2023.*
- *Vote du compte administratif du budget Ateliers Commerciaux et approbation compte de gestion du receveur 2022*
- *Vote Affectation du résultat de clôture budget Ateliers Commerciaux en 2023*
- *Vote du compte administratif du budget Boulangerie et approbation compte de gestion du receveur 2022*
- *Vote Affectation du résultat de clôture budget Boulangerie en 2023.*
- *Vote du compte administratif du budget principal et Approbation compte de gestion du receveur 2022.*
- *Vote Affectation du résultat de clôture budget principal en 2023*
- *Vote du budget Lotissement 2023*
- *Vote du budget Ateliers Commerciaux 2023.*
- *Vote du budget Boulangerie 2023.*
- *Vote du budget Principal 2023*
- *Vote des taux des taxes locales*
- *Demande Subvention Région-Vitalité des Territoires 2022-2024-Plan de financement -Budget Boulangerie*
- *Demande de subvention Département-plan de financement-Budget Boulangerie*

L'an deux mille vingt-trois, et le 12 avril à 19h00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de monsieur Christian NAUDAN, Maire.

Présents : Christiane ALIQUOT, François CLAUZEL, Rachel COUTRERAS, Cécile DA SILVA, Michel MARCHET, Richard REINAUDO, Mathieu SOLIGNAC, Romain COURTIAL, Pauline VOISENET

Secrétaire de séance : Rachel COUTRERAS

16/2023 – Objet : Approbation PV 02-2023 de la séance du 27 février 2023

Ouverture de séance et approbation du compte rendu de la séance du 27 février 2023
 Il est proposé au conseil de valider le PV 02-2023 de la réunion du 27 février 2023
 Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité
 Approuve le Procès-verbal de la réunion du 27 février 2023 annexé à cette délibération

17/2023 – Objet : Vote du compte administratif budget Lotissement la Croux d'Antoine 2022 et approbation compte de gestion du receveur

Ce budget présenté intéresse l'opération du lotissement communal « la Croux d'Antoine », et se présente en Hors Taxes.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Réalisation exercice 2022	119 554.22 €	119 554.22 €	127 130.18€	117 045.94€
SOLDE d'exécution 2022	€		10 084.24€	
Résultats reportés 2021			30 084.67€	
RESULTAT de clôture 2022			40 168.91€	
Reste à réaliser				

En l'absence de M. le Maire, **le conseil,**

Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Ce compte administratif est approuvé, à l'unanimité

Le compte de gestion du receveur comptable du SGC Espalion après vérification est approuvé à l'unanimité des voix

19/2023 – Objet : Affectation du résultat 2022 Budget Lotissement Croux Antoine

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2022 comme suit :

Résultat à affecter

	Résultat repris 2021	Resultat CA 2022	Résultat de clôture
Fonctionnement	0	0	0€

Solde d'exécution Investissement

	Résultat repris 2021	Resultat CA 2022	Résultat de clôture
Investissement	-30.084.67€	-10 084.24	-40 168.91€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,
Affecte les résultats du budget comme proposé

20/2023 – Objet : Vote du compte administratif budget Ateliers commerciaux 2022 et approbation compte de gestion du receveur

Monsieur le Maire rappelle que le budget annexe des « Ateliers et locaux commerciaux », gère le pôle artistique, location d'ateliers à des artistes et artisans d'art ; il est présenté hors taxes
Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Réalisation exercice 2022	3026.36 €	10866.34 €	167.13€	1430€
SOLDE d'exécution 2022		7 839.96 €		
Résultats reportés 2021		15 850.93€		162.87€
RESULTAT de clôture 2022		23 690.91€		162.87€
Reste à réaliser				

En l'absence de M. le Maire,

Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Ce compte administratif est approuvé, à l'unanimité

Le compte de gestion du receveur comptable du SGC Espalion après vérification est approuvé à l'unanimité des voix

22/2023 – Objet : Affectation du résultat 2022 Budget Ateliers commerciaux

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2022 comme suit :

Résultat à affecter

	Résultat repris 2021	Resultat CA 2022	Résultat de clôture
Fonctionnement	15 850.93€	7 839.96 €	23 690.91€

Solde d'exécution Investissement

	Résultat repris 2021	Resultat CA 2022	Résultat de clôture
Investissement	162.87€	0	162.87€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, Affecte les résultats du budget comme proposé

23/2023 – Objet : Vote du compte administratif budget Boulangerie 2022 et approbation compte de gestion du receveur

Monsieur le Maire rappelle que le budget annexe des « Ateliers et locaux commerciaux », gère le pôle artistique, location d'ateliers à des artistes et artisans d'art ; il est présenté hors taxes
Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Réalisation exercice 2022			80 000€	

SOLDE d'exécution 2022		0	80 000€	
Résultats reportés 2021		0		
RESULTAT de clôture 2022		0	80 000€	
Reste à réaliser				120 000

En l'absence de M. le Maire,

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Ce compte administratif est approuvé, à l'unanimité

Le compte de gestion du receveur comptable du SGC Espalion après vérification est approuvé à l'unanimité des voix

25/2023 – Objet : Affectation du résultat 2022 Budget Boulangerie

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2022 comme suit :

Résultat à affecter

	<i>Résultat repris 2021</i>	<i>Resultat CA 2022</i>	<i>Résultat de clôture</i>
<i>Fonctionnement</i>	0	0	0€

Solde d'exécution Investissement

	<i>Résultat repris 2021</i>	<i>Resultat CA 2022</i>	<i>Résultat de clôture</i>
<i>Investissement</i>	0	-80 000€	- 80 000€

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,
Affecte les résultats du budget comme proposé*

26/2023 – Objet : Vote du compte administratif budget Principal 2022 et approbation compte de gestion du receveur

Le compte administratif de la commune est présenté par M. NAUDAN Christian.

L'examen du **compte Administratif** du budget général de la commune fait apparaître

➤ **En section de fonctionnement**

Dépenses	Recettes	Resutat 2022	Report exercice 2021	Résutat de clôture
326 466.33	366 746.30	40 297.97	58 857.95	99 137.92€

➤ **En section d'investissement**

Dépenses	Recettes	Resutat 2022	Report exercice 2021	Résutat de clôture
444 342.32	164 601.70	- 279 740.62	240 300.19	- 39 440.43€

➤ **Reste à réaliser**

➤ Dépenses	➤ Recettes
➤ 54 075.29€	➤ 107 512€

En l'absence de M. le Maire, **le conseil,**

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Ce compte administratif est approuvé, à l'unanimité

Le compte de gestion du receveur comptable du SGC Espalion après vérification est approuvé à l'unanimité des voix

28/2023 – Objet : Affectation du résultat 2022 Budget principal

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2022 comme suit :

Résultat à affecter

	<i>Résultat repris 2021</i>	<i>Résultat CA 2022</i>	<i>Résultat de clôture</i>
Fonctionnement	58 857.95	40 279.97	99 137.92€

Solde d'exécution Investissement

	<i>Résultat repris 2021</i>	<i>Résultat CA 2022</i>	<i>Résultat de clôture</i>
Investissement	240 300.19	- 279 740.62	- 39 440.43€

Le solde des restes à réaliser d'investissement CA 2022 :

<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Solde</i>
54 075.29	107 512	53 436.71

Besoin de Financement

Calcul

$-39\,440.43 + (53\,436.71) = 13\,996.28\text{€}$ résultat positif donc le besoin en financement est nul

Affectation du résultat

1068-Investissement	0€
002-Fonctionnement	99 137.92€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, Affecte les résultats du budget général comme proposé

29/2023 – Objet : Vote du budget HT Lotissement Croux Antoine 2023

Monsieur le Maire propose le budget 2023 HT:

La section de fonctionnement du budget s'équilibre avec un montant de 130 907.08 € en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011-6045Charges à caractère général 000€	2	70-7015Produit vente	105 359.85€
043- 608Transfert intérêt d'emprunt 868€	2	75-75822-Perte potentiel	17 808.23€
65-6588Autres charges courantes	3€	75-7588-	3.00€
66-66111Charges financières 868€	2	043-796 transfert charges intérêt	2 868.00€
042-71355Variation des en cours 123 168.08€	SI	042-71355	4868.00€

	002	
130 907.08€	EQUILIBRE	130 907.08€

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 123 168.08€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par chapitre.

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
001-Déficit d'investissement	2022						
40 168.91€							
1641 Rbst Global Emprunt							
78 131.17€							
040-3555Intégration Stock final				040-3555Annul stock Initial			
4 868.00€				123 168.08€			
123 168.08€				EQUILIBRE			123 168.08€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

<i>31/2023 – Objet : Vote du budget HT Ateliers commerciaux 2023</i>
--

Monsieur le Maire propose le budget 2023 HT:

La section de fonctionnement du budget s'équilibre avec un montant de 35 710.91 € en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
011-Charges à caractère général				75-Produit de gestion			9
34 754.13€				720€			
012-Charges Personnel							
65-Autres charges courantes				758			2
5€				300€			
66-Charges financières							
			TOTAL			TOTAL	
			34 759.13€			12 020.00€	
023-Excédent prévisionnel 2023				002 Résultat 2022 Affecté Fonctionnement			
951.78€				23 690.91€			
35 710 91€			EQUILIBRE				35 710 91€

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 1 924.65€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par opération.

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
001-Déficit d'investissement	2022	€		021-Excédent Prév 2023			951.78€
165-Caution		810€		1068-Résultat 2022 affecté investissement			0€
				165-Caution			810€
OP Aménagement		1 114.65€		01-			162.87€
1 924.65€			EQUILIBRE				1 924.65€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

33/2023 – Objet : Vote du budget HT Boulangerie 2023

Monsieur le Maire propose le budget 2023 HT:

La section de fonctionnement du budget s'équilibre avec un montant de 4 060 € en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			RECETTES
011-Charges à caractère général			75-Produit de gestion 4
300€			060€
66-Charges financières			
3 725€			
TOTAL			TOTAL 4
4 025.60€€			060.00€
023-Excédent prévisionnel 2023			002 Résultat 2022 Affecté Fonctionnement
34.30€			0€
4 060€		EQUILIBRE	4 060€

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 263 513.90€ en dépenses et recettes.

Budget voté par Opération

INVESTISSEMENT			
DEPENSES			RECETTES
001-Déficit d'investissement 2022	80		021-Excédent Prév 2023 34.40€
000			
16-1641 Emprunt	5786.90		1068-Résultat 2022 affecté investissement
			0€
			1641-Emprunt 120 000€
OP 11	177		OP11 Aménagement
727€			143 479.5€
263 513.90€		EQUILIBRE	263 513.90€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

35/2023 – Objet : Vote du budget Principal 2023

Monsieur le Maire propose le budget principal primitif 2023

La section de fonctionnement du budget général s'équilibre avec un montant de 459 435.92€ en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			RECETTES
011-Charges à caractère général			70-Produits et services 63
133 495€			300€
012-Charges Personnel	98		73-Impôts et taxes 54
090€			629€
65-Autres charge courantes	50		731-Fiscalité locale
200€			78 802€

66-Charges financières 167€	12	74-Dotations 126 484€	Participations
		75-Autre 33 880€	Produit gestion courante
014-Atténuation de produits 32 273€		76-Produits 1403€	financiers
042-Opération ordre entre section-Amor subv 22 549€		013-Atténuation 300€	charges
		042-Travaux 1500€	régies
TOTAL	349 774€	TOTAL	360 298€
023-Virement Section I Excédent prév 2023 109 661.92€		002 Excédent antérieur repporté-Résultat2022 99 137.92€	
459 435.92€		EQUILIBRE	459 435.92€

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 405 067.12€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par opération.

Les opérations prévues pour 2023 sont les suivantes

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001-Solde d'Investissement2022 39 440.43€		021-Excédent Prév 2023 109 661.92€	
16-Remb Emprunt Dettes Capital 764€	55		
165-Cautions 500€	500€	165-cautions 500€	500€
040-Travaux Régies 1500€	1500€	10-FCTVA 2021 965€	4
204-Subd'Equipement 608€	25	040-Amortissement subventions 549€	22
041-Amortissement étude 15 925.2€		2031-041 15 925.20€	
OP 101 Batiments communaux 58 106.2€			
OP 102 Aire camping-car 681€	15	OP 102 Aire camping-car 28 004€	
Op 103 Eclairage Public 142 176.29€		Op 103 Eclairage Public 90 794€	
OP 105 Acquisition matériel 185€	19	OP 105 Acquisition matériel	
		OP 109 Voirie 6 000€	
OP 113 Entrée Est du Village 710€	29	OP 113 Entrée Est du Village 668€	81
405 067.12€		EQUILIBRE	405 067.12€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

37/2023 – Objet : Vote du taux des taxes locales 2023

Monsieur le maire, expose le vote des taux communaux 2023.

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe Foncier Bâti	27.34% voté	27.34% voté
Taxe Foncier Non Bâti	28.53% voté	28.53% voté
Taxe Habitation	6.65% figé	6.65% voté

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants est perçue et le taux appliqué de 6.65% est voté cette année.

**Le conseil municipal, à l'unanimité :
décide de voter les taux indiqués ci-dessus**

**38/2023 – Objet : BOULANGERIE –Achat -
Plan de financement -Demande subvention au Département**

Monsieur le Maire propose au conseil le plan de financement de l'achat de la Boulangerie.
Le plan de financement de l'opération est présenté comme suit :

Total de l'opération ACHAT en HT	82 275 €
Total subventionnable	82 275€
Participation sollicitée auprès du département 40%	32 910€
Autre Participation : DETR 40%	32 910€
Autofinancement de la commune -Emprunt 20%	16 455€

Après avoir ouï cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité

Accepte le plan de financement proposé et autorise M. le Maire à solliciter les services du Département.

**39/2023 – Objet : BOULANGERIE –Etude-MO -Travaux de Rénovation
Plan de financement -Demande subvention au Département-Région**

Monsieur le Maire propose au conseil le plan de financement des travaux de rénovation.
Le plan de financement de l'opération est présenté comme suit :

Total de l'opération Travaux de rénovation en HT	99 990 €
Total MO	15 344 €
Total ETUDE	20 614 €
Total subventionnable HT	135 948
Participation sollicitée auprès du Département 25%	33 987€
Participation sollicitée auprès de la Région 25%	33 987€
Autre Participation : DETR 30%	40 784€

Autofinancement de la commune -Emprunt 20%	27 190€
--	---------

Après avoir ouï cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité

Accepte le plan de financement proposé et autorise M. le Maire à solliciter les services du Département, de la Région.

Fin de séance 20H30

La secrétaire de séance
Rachel COUTRERAS



Le Maire
Christian NAUDAN



Délibéré le 10 mai 2023
Publié le : 11 mai 2023